INFORMATIONS PRATIQUES

Dates et lieu

22, 23, 29, 30 octobre
et 19, 20, 26, 27 novembre 2021
Faculté de Droit
Avenue du 1er-Mars 26
à 10 min de la Gare de Neuchâtel

Suite aux expériences réalisées depuis le printemps 2020 dans le contexte de la crise sanitaire, les cours de formation continue auront à l'avenir lieu sous un format hybride, à la fois en présentiel et en ligne, sous réserve de modifications liées aux mesures sanitaires en vigueur.
Des offres de coaching seront offertes aux participant-e-s par le Dr Thomas Schmutz et le Dr Patrick Cotting et sont inclues dans le prix total de la formation continue.

Horaire

Dès 08h45 Accueil
09h15 – 12h30 Session
12h30 – 14h00 Pause repas
14h00 – 17h15 Session

Inscription et renseignements administratifs

Le nombre de participant-e-s est limité à vingt-cinq personnes. Les inscriptions sont acceptées selon l'ordre d'arrivée et en fonction des prérequis. Le bulletin d'inscription est à retourner jusqu'au 1er octobre 2021 à :

Promouvoir une institution culturelle
Caroline Ferrazzo-Amoruso
Collaboratrice scientifique
caroline.ferrazzo@unine.ch
Tél. +41 79 387 30 40

Veuillez utiliser le bulletin d'inscription annexé. Sous réserve de modification. La tenue du cours est confirmée le 4 octobre 2021.

Frais retenus en cas d'annulation d'inscription

Selon le règlement de la formation disponible sur : www.unine.ch/promouvoir

Direction du cours

Prof. Pascal Griener, Dr Thomas Schmutz, Dr Patrick Cotting, Caroline Ferrazzo-Amoruso

Institut d'histoire de l'art et de muséologie
Université de Neuchâtel
Espace Tilo-Frey 1
CH-2000 Neuchâtel

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

CAS Promouvoir une institution culturelle

Module II (accès direct possible)
Développement et gestion événementiels

Cours de formation continue universitaire
22, 23, 29, 30 octobre et 19, 20, 26, 27 novembre 2021

swissuniversity.ch

ICOM international council of museums Switzerland

ICOMOS suisse

Recommandé par ICOM Suisse - Conseil international des musées et ICOMOS, Conseil international des monuments et des sites

formation continue

CAS Promouvoir une institution culturelle

Le *Certificate of Advanced Studies* (CAS) *Promouvoir une institution culturelle* se concentre sur les développements des institutions culturelles en cours et à venir. Celles-ci doivent sans cesse rivaliser en offres complexes et diversifiées. Durant ce second module, il sera principalement question de la thématique de l'*event*. Le programme propose divers stratégies, concepts et astuces afin de mener à bien la planification et la réalisation de manifestations. Seront spécialement abordés les aspects tant personnels que financiers, les bases économiques de l'organisation événementielle ainsi que le *risk management*, le marketing événementiel et la communication.

La direction du CAS s'adapte en permanence à l'actualité culturelle en Suisse. C'est pourquoi certaines sections du module II 2021 porteront un intérêt particulier à la crise sanitaire liée au coronavirus. Il sera notamment question des défis lancés au monde culturel par ces récents changements : Comment les relever ? Quelles sont les pistes et opportunités ? Quelle place aura dès lors l'analogique et le digital dans les événements culturels ?
Le CAS a été développé sur la base d'expériences et de besoins issus du domaine culturel, collectés durant les vingt dernières années. La première édition du cours *Promouvoir une institution culturelle* (module I) s'est en effet tenue en 2001, faisant ainsi figure de pionnier dans le domaine.

STRUCTURE DU COURS

Le CAS *Promouvoir une institution culturelle* se compose de deux modules.
L'addition des deux modules permet l'obtention du titre de *Certificate of Advanced Studies Promouvoir une institution culturelle* de l'Université de Neuchâtel. Une présence régulière à chacun des deux modules est nécessaire.

Chaque module peut être réalisé de manière indépendante.

EVALUATIONS ET ATTESTATIONS

Chaque module se termine par une évaluation octroyant 4 ECTS.
Le CAS se conclut par un travail de fin de certificat, réalisé sous forme écrite par la/le candidat-e et examiné lors d'une soutenance orale. Cette dernière partie est créditée de 5 ECTS. L'ensemble du CAS comptabilise 13 ECTS.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base théoriques et leur mise en œuvre en analysant des cas d'étude.
- Approfondir ses connaissances par des exercices pratiques et par la rédaction d'un travail écrit individuel accompagné par un-e expert-e issu-e du cours.
- Comprendre les développements récents, les confronter aux buts traditionnels des institutions culturelles.

PRÉREQUIS POUR L'INSCRIPTION

Module I
Formation dans un domaine culturel : licence / master ès lettres (ou titre jugé équivalent) ou expérience professionnelle correspondante dans une institution culturelle.

Module II
Attestation de réussite du module I *Promouvoir une institution culturelle.*
Formation dans un domaine culturel : licence / master ès lettres (ou titre jugé équivalent), expérience professionnelle : peuvent être admis-e-s au CAS sur dossier par la direction du programme.

Public
Cadres, gestionnaires et collaborateurs-trices du secteur culturel privé ou public : musées, fondations, organisations et administrations à but culturel, galeries et centres culturels, bibliothèques, archives, salles de spectacle, compagnies, festivals, orchestres, etc.

Le règlement du CAS et les informations relatives au module II sont disponibles sur le site web suivant :
www.unine.ch/promouvoir

Recommandé par ICOM Suisse - Conseil international des musées et ICOMOS, Conseil international des monuments et des sites.

Module II (accès direct possible)

Introduction (1 jour)
- Les développements récents du management culturel (*new trends*) dans les domaines du marketing, de la communication et du financement. Leur importance dans la gestion événementielle.

Partie principale (2 jours) dédiée à la base conceptuelle et théorique
- Qu'est-ce qu'un événement ? Pourquoi des événements ? Pourquoi de l'événementiel ?
- Dimensions économiques et importance pour la société. Chiffres, statistiques, paysage culturel suisse.
- Différentes approches dans l'organisation événementielle : modèle / approche Cotting.
- Le développement d'une stratégie événementielle : vision et positionnement ; objectifs ; public cible ; gestion et finances.

Partie principale (4 jours) dédiée à l'analyse des cas d'étude et l'élaboration d'un concept événementiel
- Discussion et analyse de cas d'étude dans le domaine culturel et patrimonial.
- Analyse des concepts, des budgets et du potentiel d'amélioration.
- Quelques exemples phares de financement dans le domaine de l'événementiel.
- Comment réaliser son événement :
  - les préparations organisationnelles ; les différentes fonctions au sein de l'équipe de l'événement.
  - facteurs de succès pour trouver et fidéliser des sponsors pour un événement.
  - comment créer et gérer des émotions pour et autour de l'événement.
  - gérer les risques et l'évaluation de l'événement.

Clôture du cours (1 jour)
- Séance *Q&A.*
- Choix du sujet de travail de certificat.
- Examen (module II).

INTERVENANT-E-S

Principaux
- Dr Patrick Cotting, *Directeur général (CEO), CCI Cotting Consulting SA. Professeur adjoint et membre de Faculté à l'Université de Suisse italienne de Lugano (USI), IE University Madrid et al.*
- Dr Thomas Schmutz, *Directeur Lange & Schmutz Recherche de provenance Sàrl, partenaire CCI Cotting Consulting SA, Chargé d'enseignement UniNE, ancien Directeur adjoint Aargauer Kunsthaus.*

Ponctuel-le-s
- Lucie Courvoisier, *Membre du Conseil de Fondation de Festi'neuch; Directrice adjointe de Jura & Trois-Lacs.*
- Marta dos Santos, *Directrice de la Fondation du Château de Chillon.*
- Pius Knüsel, *Directeur de l'Université Populaire de Zurich, ancien Directeur de Pro Helvetia, membre du Conseil d'administration du Festival international du film de Locarno.*
- Dr Melissa Rérat, *Collaboratrice scientifique auprès de l'Institut suisse pour l'étude de l'art (SIK-ISEA), active dans les comités de diverses associations culturelles.*
- Eva Roth-Kleiner, *Responsable des programmes de bénévolat de l'Office de la culture du Canton d'Argovie.*
- Denise Tonella, *Directrice du Musée national suisse.*
- Sylvie Treglia-Détraz, *Responsable de la communication des Musées d'art et d'histoire de Genève.*
- Divers-e-s invité-e-s.

FINANCE DE COURS

Module II
CHF 2'800.– par module; avec rabais CHF 2'600.– pour les membres ICOM, AMS et ICOMOS ainsi que de toutes associations professionnelles dans le domaine culturel (sous réserve de l'accord de la direction du CAS). CHF 480.– pour la soutenance et le suivi du travail de fin de certificat. Possibilité de paiement en plusieurs tranches sur demande.